

Une enquête révèle six raisons "sérieuses" de battre sa femme au Burundi

PANA, 22 septembre 2018 Bujumbura, Burundi - Un peu plus d'une femme sur deux (52%) pense qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme quand elle néglige l'éducation des enfants et 42% pensent que ce comportement est justifié quand la femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui, révèle la troisième «Enquête démographique et de Santé au Burundi» (EDSB-III) 2016-2017, réalisée par l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (en collaboration avec le ministère de la Santé publique et de la lutte contre le VIH/SIDA).

Pour près de deux femmes sur cinq (39%), il est justifié qu'un homme batte sa femme/partenaire quand elle sort sans le lui dire et pour 30% des femmes, il est justifié qu'un homme batte sa femme quand elle argumente avec lui, tandis que le pourcentage de femmes justifiant la violence conjugale dans le cas où la femme brève la nourriture au moment de la cuisson est de l'ordre de 22%, selon la même enquête. Curieusement, le pourcentage d'hommes qui pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme, pour au moins une des raisons, est nettement plus faible que chez les femmes (35% contre 62%). Entre la dernière enquête de 2010 et celle de 2016-2017, le pourcentage de femmes qui pensent que, pour au moins une raison, il est justifié qu'un homme batte sa femme a néanmoins diminué passant de 73% à 62%, note-t-on. Ce pourcentage est passé de 44% à 35% chez les hommes. L'on apprend, par ailleurs, que le pourcentage de femmes qui justifient le recours à la violence conjugale, pour au moins une raison citée, est plus élevé parmi celles en rupture d'union que chez les autres (69% contre 61% parmi les célibataires ou les femmes en union). L'opinion selon laquelle il est justifié qu'un homme batte sa femme, pour au moins une raison, est plus fréquente parmi les femmes et les hommes en milieu rural que ceux en milieu urbain (respectivement 64% et 37% contre 47% et 26%), nuance l'enquête. L'opinion selon laquelle il est justifié que, pour au moins une raison, un homme a le droit de battre sa femme/partenaire varie avec le niveau d'instruction chez les femmes comme chez les hommes. C'est par exemple plus répandue (respectivement 52% et 29% contre 66% et 36% parmi ceux sans niveau d'instruction). Il s'agit en outre d'une opinion selon laquelle un homme a le droit de battre sa femme/partenaire est moins fréquente parmi les femmes dont le mariage est classé dans le quintile le plus élevé que parmi les autres (51% contre plus de 60% dans les autres). Chez les hommes, le pourcentage de ceux partageant cette opinion passe de 44% dans le quintile le plus bas à 27% dans le plus élevé. Six femmes sur dix (60%) et plus de sept hommes sur dix (74%) pensent qu'il est justifié qu'une femme d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire si elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes. Dans des proportions plus élevées, les femmes et les hommes pensent qu'il est justifié qu'une femme demande à son mari/partenaire un condom au cours des rapports sexuels si elle sait que son mari/partenaire a une infection sexuellement transmissible (respectivement 76% et 86%). Le pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire quand elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (66% contre 59%). De même, bien que l'écart soit plus faible, le pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire quand elle sait qu'il a une infection sexuellement transmissible est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (79% contre 75%). Chez les hommes, il n'y a pas d'écart entre les milieux de résidence. Le pourcentage de femmes qui pensent qu'une femme a le droit de refuser des rapports sexuels à son mari/partenaire si elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes passe de 57% parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction à 60% parmi celles ayant le niveau primaire et à 66% parmi celles ayant le niveau secondaire ou supérieur. En ce qui concerne l'utilisation de condom dans le cas où le mari/partenaire a une infection sexuellement transmissible, le pourcentage passe respectivement de 74% à 76% et à 80%. Chez les hommes, les écarts sont très faibles. Les résultats selon le niveau de bien-être économique montrent que du quintile le plus bas au plus élevé, les pourcentages de femmes qui pensent qu'il est justifié de négocier des rapports sexuels sans risque augmentent, passant pour le refus des rapports sexuels de 57% à 65% et, pour l'utilisation de condom, de 71% à 80%. Chez les hommes, la tendance n'est pas globale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});